



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ IRATHANE 2855A

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit IRATHANE 2855A

Numéro du produit 2855A

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé coating

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2A - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

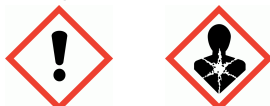
Dangers environnementaux Aquatic Chronic 3 - H412

#### Santé humaine

Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes susceptibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes ayant des fonctions pulmonaires affaiblies ne devraient pas manipuler ce produit.

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

## IRATHANE 2855A

### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.  
P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### Contient

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE, 4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

**IRATHANE 2855A**

<b>DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 101-68-8	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2A - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373	
<b>ALPHA-HYDRO-OMEGA-HYDROXYPOLY(OXY-1,4-BUTANEDIYL)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 25190-06-1	
<b>Classification</b> Aquatic Chronic 3 - H412	
<b>2,6-DITERTIARYBUTYL-PARA-CRESOL</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 128-37-0 Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b> Aquatic Chronic 1 - H410	
<b>4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: —	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2A - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

**4. Premiers soins****Description des premiers soins**

<b>Orale</b>	Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>Inhalation</b>	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.

## IRATHANE 2855A

<b>Ingestion</b>	Faire boire beaucoup d'eau. Essayer de faire vomir. Consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie.

### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Transférer à un récipient sec en métal, le laissant ouvert durant 48 heures. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

## IRATHANE 2855A

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Fournir un système adéquat de ventilation. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous pression. Éviter d'inhaler les vapeurs/ aérosol et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

#### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** WEL = Workplace Exposure Limits

#### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

#### Protection des yeux/du visage

Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques ou écran facial. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène Polychlorure de vinyle (PVC). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter une combinaison de protection chimique.

#### Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

## IRATHANE 2855A

### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide visqueux.
Couleur	Blanche.
Odeur	Légère.
Point de fusion	5°C
Point d'éclair	>200°C
Densité relative	1.14 @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	700-1100 mPa s @ 20°C
Autres renseignements	Pas disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Eau, humidité.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV)	6 386,53
ETA par inhalation (vapeur mg/l)	15,61
ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l)	2,13

## IRATHANE 2855A

<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
<b>Contact cutané</b>	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Risques aigus et chroniques pour la santé</b>	Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes susceptibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes ayant des fonctions pulmonaires affaiblies ne devraient pas manipuler ce produit.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalation Ingestion. Absorption par la peau

### 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour le poisson.
<b><u>Persistance et dégradation</u></b>	
<b>Persistance et dégradation</b>	Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.
<b><u>Potentiel de bioaccumulation</u></b>	
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
<b><u>Mobilité dans le sol</u></b>	
<b>Mobilité</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.
<b><u>Autres effets nocifs</u></b>	
<b>Autres effets néfastes</b>	Pas disponible.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

<b>Renseignements généraux</b>	La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.
<b>Catégorie de déchets</b>	08 04 99

### 14. Informations relatives au transport

<b>Général</b>	Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, TMD).
<b><u>Numéro ONU</u></b>	
<b>Numéro ONU (International)</b>	Aucune information n'est requise.
<b><u>Désignation officielle de transport de l'ONU</u></b>	
<b>Désignation officielle de transport (International)</b>	Aucune information n'est requise.
<b><u>Classe (s) de danger relatives au transport</u></b>	

## IRATHANE 2855A

### Étiquettes de transport

Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International)                      Aucune information n'est requise.

### Dangers environnementaux

#### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information n'est requise.

Transport en vrac                              Aucune information n'est requise.  
conformément à l'annexe II de  
la Convention MARPOL 73/78  
et au Recueil IBC

## 15. Informations sur la réglementation

## 16. Autres informations

Date de la révision                              2018-04-04

Révision    7

Date d'entrée en vigueur                      2016-04-29

**Mentions de danger intégrales** H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.